



PROJET
COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL 19 DECEMBRE 2016

Présents : M. DUSAUSOY/ M. GRISET/ M. LENFANT / M. DE PICCHI/ Mme NEIRYNCK
MDES CUVILLIER / SERGEANT/ MS PETIT/ M. MARCHAND /M. DUPRE/ ROLAND

Absent excusé : Michèle LEGRAND (pouvoir à Geneviève CUVILLIER)
Virginie COINES
Alain DUBOIS (pouvoir à Henri Lenfant)

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, remercie l'ensemble des conseillers et le public de leur présence et ouvre la séance à 19 h 10

✓ **Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Hélène SERGEANT

✓ **Approbation du compte rendu de la réunion du 14 Novembre 2016**

Le compte-rendu ne soulevant pas d'observation est adopté à l'unanimité (13 voix)

❖ **POINT SUR LES REALISATIONS DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

➤ **Retour sur les différentes Réunions Publiques :**

- ***Secteur rue d'Emmerin – Lundi 15 Novembre 2016***
- ***Secteur rue de Seclin – Mardi 28 Novembre 2016***

Monsieur le Maire rappelle les 2 réunions qui viennent de se dérouler. Bonne participation des riverains intéressés. Les principales remarques ont porté sur le sens de la circulation. Un maximum de notes a été pris au cours de ces réunions et, les comptes-rendus seront faits très rapidement. Monsieur le Maire informe qu'une réunion de travail avec les services de la MEL devrait être programmée le 16 janvier 2017 pour réexaminer le fonctionnement des rues de Seclin et Emmerin et, des différents problèmes de circulation.

- ***Ensemble de la commune – Vendredi 09 Décembre 2016***

70 personnes environ ont participé à cette réunion. Monsieur le Maire rappelle que l'objet était de présenter les projets en cours de réflexion à l'ensemble des Noyellois mais aussi d'écouter les remarques de chacun et chacune. Cette 2ème réunion publique, très intéressante, a été riche en échanges.

➤ **Exposition Photos - 26 – 27 Novembre 2016**

Exposition qui peut être qualifiée de « particulière » et « remarquable ». Des artistes qui ont fait des portraits extraordinaires. Monsieur le Maire rappelle que l'idée originelle était d'Henri Lenfant, Marc Dupré le contact permanent avec les photographes. Ce dernier souligne que l'affluence de visiteurs était égale à celle de l'an dernier, beaucoup de visiteurs Noyellois parce qu'ils étaient directement concernés, mais peu d'extérieurs. Monsieur le Maire précise qu'il s'agissait d'une 1er expérience pour les photographes et la commune. Une seconde exposition sera peut être envisagée en 2017 ou 2018 avec d'autres personnalités de la commune.

➤ **Chauffage de l'Église**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de chauffage de l'église sont terminés. Henri Lenfant et lui même ont pu le constater lors de la dernière messe. En guise d'inauguration, l'ensemble des membres du conseil municipal est invité à participer à la messe du 22 Janvier prochain. Monsieur le Maire remercie chacun de prendre date.

➤ **Parking Public - Fin des Travaux**

Monsieur le Maire informe que le parking situé rue d'Emmerin sur le site Oléa est en cours d'achèvement (95% de réalisé). Dès que l'éclairage public sera installé ainsi que le portique, ce dernier pourra être ouvert. Le cadre réglementaire pour l'utilisation des parkings sera étudié lors de la prochaine réunion cadre de vie.

➤ **Sortie des Aînés Les Années 80**

Geneviève Cuvillier rappelle la sortie organisée le 08 décembre dernier au Zénith de Lille. 50 places avaient été achetées. Sur place une équipe de la Croix Rouge Française était présente pour aider et guider les personnes à mobilité réduite. Spectacle de qualité, très bonne ambiance, retours positifs des participants

➤ **Noël du Personnel**

Geneviève Cuvillier rappelle le Noël du Personnel municipal et des enfants du personnel, 57 adultes personnes plus les enfants étaient venus rencontrer le Père Noël. un caricaturiste a animé la soirée. 15 portraits ont été réalisés. Au cours de cette réception, Madame BAESSLER, nouvelle retraitée, a été mise à l'honneur.

➤ **Distribution des colis aux aînés**

55 colis doubles et 77 colis simples (soit 187 aînés) ont été distribués samedi 17 décembre. Déjà beaucoup de remerciements.

➤ **Arbre de Noël**

Geneviève Cuvillier rappelle le thème du spectacle. Gugusse qui a réussi à retenir l'attention des enfants durant tout le spectacle. Elle rappelle également la mise en place du 1er marché de Noël avec 3 associations et « Fleurs par Nature ». Très bel après-midi, Monsieur le Maire remercie Michèle Legrand, les élus concernés et les compagnons pour leur implication dans l'organisation de cet événement.

❖ **DOSSIER A EXAMINER**

➤ **Courrier Préfecture – « Indemnités aux Élus »**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la circulaire préfectorale du 08 décembre dernier relative aux indemnités des élus et plus en particulier celle des maires des communes de moins de 1000 habitants. Il rappelle qu'une décision gouvernementale oblige les maires des petites communes à prendre l'indemnité de fonction à son taux maximum soit 31% de l'indice 1015. Beaucoup de Maires ont réagi par l'intermédiaire de l'association des Maires de France. Cette décision avait pour effet la diminution automatique des indemnités versées aux adjoints et conseillers délégués. Cette nouvelle circulaire autorise désormais les communes de moins de 1000 habitants, à la demande du Maire à fixer l'indemnité de fonction inférieure au barème.

Monsieur le Maire rappelle que son indemnité de fonction a été fixée à 26,31% de l'indice 1015 et sollicite l'assemblée pour fixer son indemnité à ce même taux inférieur au plafond.

Proposition adoptée à l'unanimité – 13 voix Pour

➤ **Autorisation de signature de bail**

Monsieur le Maire rappelle le bail qui a été signé le 31 Août 2016 entre la commune et « Fleur par Nature », il rappelle que sur les propositions qui lui ont été faites et acceptation du preneur le montant du loyer a été fixé et contractualisé dans le bail. Ce montant paraît aujourd'hui trop élevé, même si son montant avait été étudié et accepté par la locataire. A la demande d'une majorité des élus, monsieur le maire propose une diminution de ce loyer et sollicite l'accord de l'assemblée pour la signature de l'avenant au bail, soit par lui même ou à défaut par Alain Griset- Maire adjoint.

2 Propositions adoptées à l'unanimité – 13 voix Pour

➤ **Convention avec la Chambre des Métiers**

- Mise à disposition de personnel pour une durée limitée à l'opération **cahier des charges AMO**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les projets à réaliser durant les 3 prochaines années, il souligne les décisions du dernier conseil municipal à savoir la recherche d'un assistant à maîtrise d'ouvrage ainsi que le concours d'architecte. Ces dossiers ne peuvent être supportés que notre seul responsable technique déjà accaparé par d'autres dossiers (permis de démolir, suivi de la rénovation de l'éclairage public ainsi que le fonctionnement divers de la mairie). La chambre des métiers a quant à elle, dans ses missions la possibilité d'assister les communes sur certains dossiers comme accompagner la Municipalité dans la recherche d'un AMO (assistant à maître d'ouvrage) pour les projets : Réflexion sur le groupe scolaire, aménagement d'une salle de pétanque et des ateliers municipaux, aménagement des salles de l'Espace Caulier, Alex Fretin et de la Mairie. Cet accompagnement se traduirait par une mise à disposition d'un salarié de la CRMA, par voie de convention. Le tarif de cette mise à disposition est fixé à 70€ par heure. Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Griset ne peut pas prendre part au vote. Il est proposé à l'assemblée d'approuver cette convention.

Proposition adoptée à l'unanimité – 12 voix Pour

➤ **Chèque cadeau de Noël**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que comme les années précédentes un chèque cadeau d'une valeur de 30€ a été offert aux agents de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il explique que compte tenu du changement de date du conseil municipal cette question arrive à posteriori.

Proposition adoptée à l'unanimité – 13 voix Pour

➤ **Séminaire du 10 décembre 2016**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le séminaire organisé le 10 Décembre dernier. Il rappelle que ce séminaire avait pour but d'échanger sur la destination du site Oléa, en matière de travaux. Pour accueillir ce séminaire, la proposition reçue de l'établissement « Le Domaine des Cigognes » situé route Nationale, Lieu-dit Pont Thibaul à Ennevelin pour un montant de 787.60€ TTC, comprenant la location de la salle, du matériel, des collations et des repas, a été retenue. Cette dépense sera imputée en section de fonctionnement chapitre 011.

Proposition adoptée à l'unanimité – 13 voix Pour

➤ **Attribution Marché assurance**

Jacques Olivier DE PICCHI informe l'Assemblée du résultat du marché d'assurance ainsi que des prestataires retenus. L'AMO avait été confié au cabinet BACS représenté par David Bustin. Il rappelle également que la commission des Finances élargie à l'ensemble du Conseil Municipal avait été invitée à la réunion du Jeudi 08 décembre 2016.

- **LOT N° 1 : Assurance dommages aux biens et risques annexes**

SMACL : avec franchises

Incendie 350€

Vol/vandalisme 350€

Autres 1500€

Tarif : 0,40€H.T./M2

Option : Tous risques expositions retenue (234€TTC pour 10 expos/an)

- **LOT N°2 : Responsabilité civile**

SMACL : 815,32€TTC

- **LOT N°3 : Flotte auto et mission**

SMACL : Version 1 + risque mission 2801,10€TTC

- **LOT N°4 : Risques statutaires**

CBL/Pilliot avec franchise à 10 jours au taux de 5,25% de la masse salariale CNRACL

- **LOT N°5 : Protection juridique**

SMACL 375,47€ TTC

- **LOT N°6 : Individuelle accident**

SARRE ET MOSELLE (ALBINGIA)

Forfait annuel 313,84€ TTC

Pour mémoire Jacques Olivier De Picchi rappelle que le montant des cotisations d'assurance pour la commune s'élevait à 21 600€ en 2016, contre 19 500€ pour l'année 2012

➤ **Décision modificative budgétaire n° 03**

A la demande de Jacques Olivier DEPICCHI, Madame Aubursin informe l'Assemblée de la nécessité d'effectuer une décision modificative au budget primitif 2016, décision qui porte sur les sections de fonctionnement et d'investissement et détaillée comme ci-dessous :

- Virement de crédit section de fonctionnement de l'article 657 737 à l'article 657 362 subvention au CCAS de 1500€
- Opérations d'ordre concernant la conservation de la caution de la crèche et de la société SAS Consulting, pour un montant total (arrondi) de 1600€ (500€ + 1007€)
- Opération d'ordre concernant l'indemnité versée par l'assurance suite à la destruction du véhicule accidenté 5695.59€ (arrondi à 6000€)

Concernant les cautions conservées, il est rappelé l'Assemblée que lors de la signature des différents baux de location, les preneurs versent une caution qui est encaissée auprès du percepteur. Pour le local qui avait été loué par «la part de rêve» compte tenu de l'état du local à la sortie du preneur, il a été décidé de conserver la caution versée. En ce qui concerne Sas Consulting, ce dernier ayant été mis en liquidation, la municipalité a du attendre afin de pouvoir récupérer les clés et remettre en location d'où la récupération de la caution.

Proposition adoptée à l'unanimité – 13 voix Pour

➤ **Subvention complémentaire au CCAS**

Jacques Olivier DEPICCHI informe l'Assemblée de la nécessité de verser une subvention complémentaire de 1 500€ au CCAS afin de faire face aux dépenses engagées et qui ne peuvent être honorées sur l'exercice comptable 2016. Cette dépense sera imputée en section de fonctionnement article 657362

Proposition adoptée à l'unanimité – 13 voix Pour

❖ INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

- Rappel du calendrier - Vœux 2017

Monsieur le Maire rappelle la cérémonie des vœux qui aura lieu le 14 janvier prochain, à 18h30 au Centre d'Animation Municipal.

- Remerciements UFOLEP

Remerciements reçus à l'occasion de la mise à disposition de la salle Jules Caulier le samedi 19 Novembre 2016.

- Remerciements deuil

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des remerciements reçus suite au décès de Madame Dassonville

- Marc Dupré fait remarquer que les illuminations de Noël sont « tristounettes » cette année, de même que la propreté du village par l'amas de feuilles sur les trottoirs. Monsieur le Maire remercie pour ces commentaires et informations. Un certain nombre de difficultés tant sur le plan administratif que technique ont perturbé l'organisation, mais il convient que cela n'est pas une raison et fait le maximum pour remédier à tout cela.
- Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée des informations concernant le fonctionnement de la MEL. Suite à la fusion de la MEL et de la communauté de communes des Weppes, des nouvelles élections de l'exécutif ont eu lieu. Damien CASTELAIN actuellement Président de la MEL a été reconduit dans ses fonctions à 95% des votes.
- Visite de la MEL, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir le projet de faire visiter à l'ensemble les élus 2 à 3 chantiers intéressants et souhaite connaître les jours à éviter pour organiser cette visite. (Mercredi – Samedi – Dimanche) Une date début février sera proposée.
- SIVOM – Monsieur le Maire a fait parvenir à l'ensemble des conseillers un document décrivant bien le fonctionnement de l'aéroport de LESQUIN.
- Cadre de Vie – Distribution pour information du dernier relevé de décisions de la Commission Cadre de Vie

L'ordre du jour (informations et questions diverses) étant épuisé la séance est levée à 20H35.